

Compte rendu du Conseil d'école du 04/11/14

18.30-20.30

Présents :

Enseignants : Georges Guenharo Directeur, CE2/CM1), Maëla Aulagner (PS/MS), Françoise Carval (PS/MS), Laurence Le Métayer (GS), Marine Rouxel (CP), Céline Le Picard (CP/CE1), , Christine Meignen-Richard (CE1/CE2), Hélène Désert(CM1/CM2),

Parents élus : Jean François Bordais, , Virginie Thoby, Romain Kimmerlé, Vanessa Lollivier, Carole Fournier, Anita Villion, Maëlle Robert

Mairie : Mme Gérard (Adjointe aux affaires scolaires),

APE : Caroline Thibault

Excusés : M. Le Chénéchal (Maire), Katy Bellay (parents d'élèves), M. Nizan I.E.N.

1. Ouverture de séance

Choix de la secrétaire de séance. C'est au tour des enseignants de prendre la responsabilité du secrétariat. C'est Mme Le Picard qui a été désignée secrétaire de séance.

1. Elections des représentants de parents d'élèves

Le vote a eu lieu le vendredi 10 octobre 2014. Sur 268 électeurs, 174 se sont exprimés. 15 votes blanc ou nuls soit un très bon taux de participation : 64,93%

Le directeur signale que ce taux est peut-être dû au fait que le matériel pour le vote soit distribué complètement (enveloppe)

Un rapide tour de table permet aux nouveaux parents de se présenter.

La liste des parents élus est la suivante :

Caroline Thibault	Romain Kimmerlé
Jean-François Bordais	Anita Villion
Virginie Thoby	Vanessa Lollivier
Valérie Renault	Suppléant : Katy Bellay
Maëlle Robert	Suppléant : Carole Fournier

M. Guenharo rappelle le rôle du conseil d'école.

Rôle du conseil d'école : (décret N° 90-788)

Sur proposition du directeur d'école le conseil d'école

1. Vote le règlement intérieur.
2. Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
3. Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
4. Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
5. En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
6. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives et culturelles.
7. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des périodes d'ouverture de l'école.
8. Il informe sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
9. Il informe sur l'organisation des aides spécialisées.

2. Bilan de rentrée :

A. Organisation

Cette année, les effectifs des 8 classes se répartissent de la manière suivante :

PS/MS : 12/10 (Maëva Aulagner, nouvelle enseignante)

PS/MS : 12/9

GS: 22

CP: 26 (Marine Rouxel, en remplacement d'Alexandra Rougé jusqu'au 14.11)

CP/CE1 : 10/16 (Une AVS dans la classe à plein temps : Sandra Jaunet)

CE1/CE2 : 16/10

CE2/CM1: 11/13

CM1/CM2: 8/19

Total des élèves : 194

La rentrée s'est bien passée. On note toutefois que le mobilier disponible pour les élèves est relativement juste en quantité et en qualité. Cela génère à chaque rentrée des déplacements importants d'une classe à l'autre,.

Mme Gérard demande une liste précise du mobilier à commander. La question de l'aménagement de la salle du TBI doit être discutée en conseil de maîtres pour que cette salle soit adaptable des maternelles jusqu'au cycle 3.

M. Guenharo regrette que les vitres de l'école n'aient pas été nettoyées cette année, donnant un aspect négligé à l'école. La mairie s'excuse et fait constater que l'entreprise de nettoyage est passée dans l'école pendant les vacances d'automne.

B. Le point sur les nouveaux rythmes scolaires :

Le nouveau cadre horaire a été mis en place dès la première semaine de la rentrée.

Rappel nouveaux horaires :

Matin de 9.00 à 12.00 sauf mercredi 9.00-12.30 Après-midi de 13.30 à 16.00 les lundis et jeudis, de 13.30 à 15.15 les mardis et vendredis.

APC : APC les lundis et jeudis de 16.00 à 16.30.

Mais le point sur lequel s'est focalisé l'attention de l'équipe enseignante concernait la liaison fin de journée/TAP (les mardis et vendredis de 15.15 à 16.30). Il s'est déroulé dans de bonnes conditions, les

élèves bénéficiant d'une récréation de 15.00 à 15.15 et étant donc pris en charge par les animateurs en fin de récréation.

Toutefois, les services académiques, s'appuyant sur l'annexe 2 de la circulaire de rentrée, nous ont demandé de ne pas organiser de récréation en fin de journée scolaire sur les demi-journées allégées.

Ce nouvel horaire a été mis en place fin septembre et l'équipe enseignante a pu malheureusement observer les effets négatifs de cette disposition. Des enfants qui enchaînent la journée scolaire et les TAP et qui montrent des signes d'énervement et de fatigue qui n'avaient pas été observés jusqu'à lors.

Commentaires de la mairie :

Effectivement, les intervenants ont noté une nette dégradation de l'attention des élèves suite à la suppression de la récréation.

Pour la ponctualité des intervenants Mme Gérard précise que le coordinateur revient le 12 novembre et que cela va être reprécisé aux intervenants.

Point sur la sortie des maternelles par la salle de motricité : bon retour de la part des enseignants et parents.

Les parents trouvent dommage que les enfants de maternelle n'aillent pas à la bibliothèque sur le temps scolaire puisque les enfants n'y vont pas sur le temps des TAP.

Mme Gérard demande que les enseignants fassent une demande écrite pour transmettre à Mme Le Duc.

Demande des parents sur l'organisation des APC.

Le problème des fratries est posé pour la garderie quand un des enfants est pris en APC et l'autre pas.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié en juin 2014 pour être ensuite validé. Depuis cette rentrée, il n'y a pas eu de nouvelles modifications.

4. Projets par classe et activités régulières pour l'année

Budget de l'école : La participation de la mairie s'élève à 95,11 euros/enfant. Ce qui représente un total de 18 451,34 euros, s'ajoute à cela un budget transport pour la piscine. Cette année ce budget est en augmentation pour la mairie car il est nécessaire de prévoir 2 semestres de transport. 1^{er} semestre (en cours avec les CP et CP/CE1, 2^{ème} semestre avec les CE2)

Informatique dans l'école : un plan de renouvellement et d'équipement de nouveaux matériel informatique a été voté par la municipalité pour les 3 à 4 ans à venir.

Il concerne cette année l'achat d'un TNI et d'une armoire mobile équipée de 5 ordinateurs portables. Cet équipement est opérationnel et est déjà utilisé pour ce qui concerne le TNI.

Une évaluation de l'utilisation du matériel actuel aura lieu dans les prochaines semaines.

Quels sont les projets que l'équipe enseignante prépare cette année ?

PS/MS	Projet Eco-école en lien avec l'alimentation Semaine du goût(les yaourts) Ateliers culinaire avant les vacances Un peu de jardinage Le printemps des maternelles
PS/MS	idem
GS	Le printemps des maternelles

	Petit tour pédestre Sortie en lien avec les continents et les animaux du monde sans doute un zoo.
CP	Cross entre les CP et CE1 Piscine Sortie en commun avec la classe de CP/CE1 Semaine du goût le pain
CP/CE1	Cross entre les CP et CE1 Jeux traditionnels Sortie en commun avec la classe de CP piscine
CE1/CE2	Open de tennis Orchestre à l'école Petit pédestre et urbain Cross Piscine Semaine du goût(les pâtes) Journée anglophone
CE2/CM1	Orchestre à l'école La semaine du goût Petit tour pédestre Jeux traditionnels Journée anglophone Projet éco école cross
CM1/CM2	Cross Open de tennis Scolaire rugby Journée anglophone La classe découverte Petit pédestre et urbain

Question d'un parent : demande d'un goûter commun pour la garderie afin d'éviter les déchets par exemple. Afin aussi d'amener l'équité au goûter.

5. Rapport financier USEP

BUDGET DU 01/10/13 AU 31/09/14			
			2013/2014
	DEPENSES	RECETTES	BILAN
BOUM	448,00 €	1 007,00 €	559,00 €
FONCTIONNEMENT	207,68 €	- € -	207,68 €
ECOLE/8 classes	4 350,00 €	- € -	4 350,00 €
NOEL/CINEMA	502,06 €	- € -	502,06 €
SOIREE COCHON	1 221,73 €	1 877,50 €	655,77 €
FETE DE L'ECOLE	738,95 €	2 391,23 €	1 652,28 €
TOMBOLA	991,30 €	3 021,00 €	2 029,70 €
VIDE GRENIER		497,52 €	497,52 €
SUBVENTION		582,98 €	582,98 €
Opé GAVOTTES nov	1 050,00 €	1 480,00 €	430,00 €
Opé GAVOTTES mai	260,00 €	320,00 €	60,00 €
Opération Saucissons	260,80 €	320,00 €	59,20 €
TOTAL	8 459,72 €	11 177,23 €	1 407,51 €

6. Rapport financier APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE LASSY			
BUDGET DU 01/10/13 AU 31/09/14			
			2013/2014
	DEPENSES	RECETTES	BILAN
BOUM	448,00 €	1 007,00 €	559,00 €
FONCTIONNEMENT	207,68 €	- € -	207,68 €
ECOLE/8 classes	4 350,00 €	- € -	4 350,00 €
NOEL/CINEMA	502,06 €	- € -	502,06 €
SOIREE COCHON	1 221,73 €	1 877,50 €	655,77 €
FETE DE L'ECOLE	738,95 €	2 391,23 €	1 652,28 €
TOMBOLA	991,30 €	3 021,00 €	2 029,70 €
VIDE GRENIER		497,52 €	497,52 €
SUBVENTION		582,98 €	582,98 €
Opé GAVOTTES nov	1 050,00 €	1 480,00 €	430,00 €
Opé GAVOTTES mai	260,00 €	320,00 €	60,00 €
Opération Saucissons	260,80 €	320,00 €	59,20 €
TOTAL	8 459,72 €	11 177,23 €	1 407,51 €

La séance est levée à 20h16.

Le Président : Georges Guenharo

Secrétaire : Mme Le Picard